



LIGNES DIRECTRICES POUR L'AUTORISATION DES CHIENS DANS LES ESPACES DE RESTAURATION EN PLEIN AIR

Alors que Boston continue de devenir une ville plus accueillante pour les chiens, la division santé du département des services d'inspection étend sa politique d'accueil des chiens aux établissements de restauration et aux brasseries afin de garantir des espaces sûrs où les propriétaires de chiens et leurs animaux de compagnie peuvent profiter des nombreux restaurants de Boston. Tous les restaurants et brasseries disposant d'un espace extérieur à Boston peuvent désormais demander une nouvelle dérogation pour **Espaces amis des chiens**.

Ce guide vous fournira une liste de règles et de règlements que les établissements de restauration, les brasseries et le personnel doivent respecter, ainsi que les responsabilités des propriétaires de chiens.

Exigences

Les établissements de restauration et les brasseries doivent remplir la liste de contrôle et obtenir une dérogation du Département des services d'inspection de Boston avant d'autoriser les chiens de leurs clients à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Pour obtenir l'autorisation, les établissements doivent fournir à la division de la santé un schéma clair et une description de l'espace de restauration en plein air qui doit être désigné comme espace accueillant pour les chiens. Le diagramme (qui doit être précis et à l'échelle, mais ne doit pas nécessairement être préparé par un professionnel de la conception agréé) doit comprendre les éléments suivants :

- Les dimensions de la zone extérieure désignée comme accueillante pour les chiens;
- Le nombre et l'emplacement des tables, des chaises et des équipements de restauration, le cas échéant;
- Toutes les entrées et sorties de la zone extérieure désignée comme accueillante pour les chiens (pour inclure les zones réservées aux chiens et toutes les zones non réservées aux chiens, y compris les espaces situés à l'arrière de la maison);
- Toutes les clôtures ou autres barrières physiques dans la zone extérieure désignée comme accueillante pour les chiens;
- Les limites de propriété environnantes et l'emprise publique, y compris les trottoirs et les allées communes; • Toute autre information pertinente relative à la zone extérieure désignée comme accueillante pour les chiens.

Une fois que toutes les informations pertinentes ont été soumises et que la dérogation a été approuvée, le propriétaire/gérant de l'établissement doit se conformer aux dispositions suivantes :

- Les employés ne peuvent pas toucher un chien pendant leur travail
- Les tables doivent être propres et désinfectées après chaque utilisation
- Le propriétaire de l'établissement doit mettre en place une signalisation indiquant qu'il s'agit d'une zone accueillante pour les chiens
- La vaisselle ne peut pas être entreposée dans les zones accueillantes pour les chiens
- La vaisselle prédéfinie n'est pas autorisée dans la zone accueillant les chiens
- La préparation de nourriture n'est pas autorisée dans la « zone amie des chiens » (comprend la nourriture, les boissons et la glace)

Le propriétaire ou le gérant de l'établissement doit fournir des hébergements extérieurs, y compris, mais sans s'y limiter, les suivants :

- Fournir un désinfectant pour les mains sans eau sur chaque table
- Désigner une poubelle pour les déchets
- Servir de l'eau aux chiens (uniquement) dans des bols fournis par les propriétaires de chiens ou dans des récipients à usage unique
 - Les chiens ne sont pas autorisés à pénétrer à l'intérieur des restaurants, sauf s'il s'agit de chiens d'assistance titulaires d'une licence.

Responsabilités des propriétaires de chiens

Pour la sécurité de votre animal, des autres convives et des chiens, nous demandons à tous les propriétaires de chiens de respecter les consignes ci-dessous :

- Apportez un bol d'eau jetable (*recommandé*)
- Veillez à ce que votre chien soit contrôlé en laisse ou dans une caisse de transport à tout moment
- Les chiens ne sont pas autorisés à manger dans les assiettes
- Les chiens doivent être en possession de toutes les [licences](#) et les vaccins contre la rage
- Les chiens ne sont pas autorisés à monter sur la table ni sur les chaises



Santé Division

Date de la demande : _____

Nom de l'établissement : _____

_____ Nom du propriétaire :

_____ Adresse :

Téléphone : _____ Fax : _____

S : Satisfaisant N : Besoins Amélioration

Objet	Entrée	S	N
1	Entrée séparée pour la zone autorisée aux chiens		
2	Entrée clairement identifiée par la mention « zone accueillante pour les chiens » ou une		
3	Entrée étiquetée avec les règles et règlements		
	Hébergement en plein air		
4	L'espace réservé aux chiens doit être extérieur et bien ventilé		
5	Aucune vaisselle n'est entreposée dans la zone réservée aux chiens		
6	Pas de vaisselle prédéfinie sur les tables dans la zone réservée aux chiens		
7	Pas de préparation de nourriture dans la zone réservée aux chiens (nourriture, boisson ou		
8	Le restaurant ne sert aux chiens que de l'eau dans la gamelle du propriétaire ou dans un		
9	Tables équipées de désinfectant pour les mains sans eau		
10	Des poubelles réservées aux déjections canines sont présentes, accessibles aux convives,		
	Responsabilités de l'employé/du parraineur		
11	Pas de contact entre le chien et l'employé, lavage immédiat des mains en cas de contact de		
12	Les employés ont accès à un kit équipé de tout le matériel de nettoyage nécessaire		
13	Nettoyage adéquat des tables, des chaises et de la zone autour de la table après chaque		
14	Employé responsable de l'assainissement immédiat de la zone		
15	Les tables, les chaises et la zone autour de la table sont nettoyées après chaque utilisation		
	Exigences pour les chiens		
16	Preuve de l'existence d'une licence et d'un vaccin antirabique pour chaque animal		
17	Le chien est tenu en laisse en permanence et n'est pas attaché à la table		
18	Les chiens ne sont pas admis sur les chaises, les bancs, les tables, etc.		

Les améliorations spécifiques qui doivent être apportées avant que le permis ne soit recommandé par le Département des services d'inspection de Boston, Division de la santé, sont énumérées ci-dessous.

Description des points à améliorer :

Signature de l'inspecteur : _____



Dérogation

Formulaire de demande d'espace ami des chiens

Date : _____

Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Propriétaire: _____

Numéro de téléphone _____ Numéro de fax _____

Je demande une dérogation au 105 CR 590:00 Chapitre 6
Section 501.15 Paragraphe _____. Pour le(s) motif(s)
suivant(s) :

Autorisation des chiens dans un espace extérieur désigné, conformément aux dessins présentés
le long de l'annexe

avec cette demande de dérogation.

J'atteste que les informations ci-dessus sont véridiques : _____
Signature du propriétaire

À L'USAGE EXCLUSIF DES BUREAUX

Votre demande de dérogation n'a pas été approuvée pour la ou les raisons suivantes :

Votre demande de dérogation a été approuvée avec les conditions suivantes :

Toutefois, si, à l'avenir, l'établissement fait l'objet d'une rénovation importante ou d'un changement de propriétaire, l'approbation de la dérogation est annulée.

Révisé par le directeur

Superviseur de la division santé